

Le contrat de travail

Le Comité Social et Économique

Objectif : Comprendre et connaître la réglementation de l'embauche à la rupture d'un contrat de travail.

L'embauche

- ✓ Le recrutement,
- ✓ La conclusion du contrat de travail et ses caractéristiques principales :
 - forme,
 - contenu,
 - clauses particulières.
- ✓ Le droit spécial du contrat de travail : le recours au CDD et au temps partiel.

L'exécution

- ✓ La période d'essai,
- ✓ Les obligations respectives des parties au contrat,
- ✓ La modification des conditions de travail, distinction entre :
 - la modification d'un élément essentiel du contrat de travail,
 - le changement des conditions de travail,
- ✓ La suspension du contrat de travail, la modification de la situation juridique de l'employeur.

Les différents modes de rupture du contrat de travail

A l'initiative du salarié

- ✓ La démission,
- ✓ La prise d'acte de la rupture du contrat de travail,
- ✓ La résiliation judiciaire du contrat de travail,
- ✓ Le départ à la retraite.

A l'initiative de l'employeur

- ✓ Le licenciement pour motif personnel,
- ✓ Le licenciement économique,
- ✓ Le licenciement disciplinaire,
- ✓ La mise à la retraite.

Entente des 2 parties

- ✓ La rupture conventionnelle homologuée.



Durée : 1 journée